

Les plus du contrat

- ✓ Simplicité du tarif
- ✓ Une tarification segmentée par CSP et profil fumeur
- ✓ Calcul des cotisations en CRD = cotisations dégressives* - Selon l'amortissement
- ✓ Mi-temps thérapeutique en inclusion avec l'ITT
- ✓ ITT: Sa profession au jour du sinistre
- ✓ Indemnisation forfaitaire
- ✓ Exonération du paiement de la prime en cas de sinistre
- ✓ Couverture dans le monde entier
- ✓ Irrévocabilité des garanties et du tarif

*En cas de sinistre, seul le capital restant dû sera pris en compte

Prêts assurables

- ✓ Tout type de prêt hormis, les prêts restructurés comportant une part d'immobilier de moins de 60% et conclus hors de la métropole ainsi que les découverts bancaires
- ✓ Au cours de la vie du contrat, augmentation possible de la durée du prêt de 60 mois dans la limite de la durée totale de 420 mois (sans QS pour les prêts amortissables à taux variable ou révisable)
- ✓ Capital minimum 15 000€
- ✓ Le plafond maximum tous prêts confondus ne peut dépasser 10 000 000 €

Type de prêt	Durée	Décès / PTIA
Prêt in fine	420 mois	10 000 000 €
Prêt relais	48 mois	10 000 000 €
Prêt amortissable Regroupement de crédit (60% immo)	420 mois	10 000 000 €
Crédit bail / LOA	420 mois	10 000 000 €
Crédit vendeur	180 mois Max différé 3 mois (Tx 0% et 3%)	300 000 €
Prêt d'honneur	60 mois Max différé 6 mois (Tx 0% et 1,5%)	25 000 €
Prêt à la consommation	demande de dérogation	

Conditions d'acceptation

Prêt souscrit auprès d'organismes financiers situés dans l'UE et la Suisse libellé en euros et rédigé en français

	Conditions	Garanties
Lieu de résidence	Résidents français de Guadeloupe, Réunion, Polynésie française, Martinique, Guyane, Nouvelle Calédonie et collectivité française d'outre-mer de Saint-Martin	Toutes les garanties sauf PE et IPPRO, Franchise 30 ou 90 jours
	Union Européenne : résidents de nationalité française à Monaco, Suisse, Allemagne, Belgique, Grande Bretagne, Espagne, Portugal, Italie, Luxembourg	Décès / PTIA
Personnes assurables	Retraité ou pré-retraité	Décès seul
	=> Emprunteur, Co-emprunteur, => Caution (personne physique) d'une personne morale ou physique => Personne en congé maternité, congé parental ou congé formation	Toutes garanties
	Personne sans activité professionnelle et bénéficiaire des allocations du Pôle Emploi (ou d'un organisme équivalent)	Décès/PTIA
	Chômeur et bénéficiaire des allocations du Pôle Emploi (ou d'un organisme équivalent)	Décès / PTIA / ITT et IPT

ASSUREA PREMIUM - L1047*0001

Garanties proposées

Prestations	
Garanties de base	
Décès	Remboursement du capital restant dû au jour du décès dans la limite du capital garanti
PTIA	Remboursement du capital restant dû au jour de la reconnaissance de la PTIA dans la limite du capital garanti
Garantie accidentelle provisoire	Plafonnée à 300 000 € pendant 60 jours (entre la date d'adhésion et la date d'effet)
Garanties complémentaires	
ITT	100% des échéances ou des intérêts, ou des loyers dus dans la limite de la quotité assurée et des limites des garanties
IPT	100% de la prestation, dans la limite de la quotité assurée et des limites des garanties
ITP	50% des mensualités selon quotité choisie pendant 180 jours continus (en inclusion dans la garantie ITT)
IPP	(Taux d'invalidité - 33) / 33 (N correspond au taux contractuel d'invalidité)
MNO	Les maladies psychologiques et dorsolombaires définies dans la Notice sont exclues sauf en cas d'hospitalisation ou intervention chirurgicale (Application d'une franchise absolue minimale de 90 jours même si la garantie ITT/IPT a été souscrite avec une franchise de 30 jours) Exclusions de base - Affections Psy : Hospitalisation de plus de 9 jours consécutifs - Affections dorsolombaires : Hospitalisation de plus de 9 jours ou intervention chirurgicale Rachat de l'exclusion Suppression des conditions d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale
Perte d'emploi	Délai de carence : 12 mois / Délai de franchise : 90 jours Durée d'indemnisation : 12 mois au titre d'une même période renouvelable 2 fois, soit 24 mois sur l'adhésion Prise en charge de l'échéance : 60% dans la limite de la quotité assurée* <i>* L'indemnisation de l'assureur (allocation Pôle Emploi + éventuelles pensions à caractère viager) ne peut être supérieure au salaire net imposable de l'assuré perçu au cours des 12 mois précédant sa cessation d'activité et est plafonnée à 1600€/mois</i>
IPPRO	Réservé aux professions médicales (Cf. Conditions générales)

Particularités

Prestations	
Délai de franchise	30 ou 90 jours ou 180 jours
Bénéficiaire	Organisme financier situé dans l'UE et en Suisse
Abattement	=> 5 % de réduction pour l'emprunteur le plus jeune sur la garantie décès => Réduction gros capitaux : - De 500 000€ à 1 000 000€ = 10% - Plus de 1 000 000€ = 15%
Sélection médicale du prêt relais	=> 100% du capital assuré

ASSUREA PREMIUM - L1047*0001

Age adhésion - Age terme

Age Retenu	Age Exact	
Garantie	Age adhésion	Age terme
Décès	85 ans	90 ans
PTIA	60 ans	70 ans
ITT/IPT/ITP/IPP/MNO	60 ans	67 ans
PERTE D'EMPLOI	50 ans	55 ans

Sélection Médicale

QS/QSS => Cadre de la subdélégation / Adhésion en ligne

MONTANT EN EUROS	Moins de 45 ans	46 - 55 ans	56 - 65 ans	66 - 85 ans
Moins de 150 000€ inclus	QSS		QS	
Plus de 150 000€ à 250 000€ inclus	QSS	QS	QS + RM	QS + RM + BS1 + ECG1
Plus de 250 000€ à 300 000€ inclus		QS + RM	QS + RM + BS1 + ECG1	
Plus de 300 000€ à 500 000€ inclus	QS + RM + BSO	QS + RM + BS1	QS + RM + BS1 + ECG1	
Plus de 500 000€ à 1 000 000€ inclus	QS + RM + BS1	QS + RM + BS1 + ECG1		
Plus de 1 000 000€ à 2 000 000€ inclus	QS + RM + BS1 + ECG1	QS + RM + BS1 + ECG2		
Plus de 2 000 000€ à 3 000 000€ inclus	QS + RM + BS1 + ECG2			QS + RM + BS1 + ECG3
Plus de 3 000 000€ à 10 000 000€ inclus	QS + RM + BS1 + ECG3			

Définition

RM	Rapport médical
QSS	Questionnaire de santé (simplifié)
BS0	Bilan sanguin (formule 0)
BS1	Bilan sanguin (formule 1)
ECG1	Electrocardiogramme de repos avec compte rendu du cardiologue (avec tracés et conclusions du cardiologue)
ECG2	ECG1+ Electrocardiogramme d'effort avec compte rendu du cardiologue en absence de toute contre indication médicale (avec tracés et conclusions du cardiologue)
ECG3	Electrocardiogramme de repos et d'effort (sauf contre-indication médicale), échocardiographie avec compte rendu d'un bilan cardiovasculaire complet, mammographie pour les femmes.
BS0 Bilan sanguin formule 0	Hémogramme, plaquettes, VS, glycémie à jeun, cholestérol total et HDL, sérologie HIV 1 & 2, analyse chimique des urines (glycosurie, protéinurie), analyse cytobactériologique des urines des cellules épithéliales, test de cotinine pour les non fumeurs.

Définition**BS1
Bilan
sanguin
formule 1**

BS0 + Dosage de la protéine C réactive, triglycérides, créatinine, acide urique, gamma GT, ASAT, ALAT, marqueurs de l'hépatite B (Ag HBS) et de l'hépatite C (AC anti-VHC), pour les hommes de plus de 50 ans dosage de l'antigène spécifique de la prostate.

**Formalités
financières**

Le rapport confidentiel et financier est exigé à partir de 1 000 000€, Les justificatifs et toute la documentation dès 1 500 000€